

F-Saint-Chamond: Household-refuse collection services

OJ S 17/2013 24/01/2013

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Centre hospitalier du Pays de Gier

National registration number: 26420396900037

Postal address: BP 168

Town: Saint-Chamond Cedex

Postal code: 42403

Country: France

Contact person: Cellule des marchés publics

For the attention of: Mme Nart L

E-mail: m.danan@chpg.org

Internet address(es):

Address of the buyer profile: <http://www.klekoon.com>

Electronic submission of tenders and requests to participate: <http://www.klekoon.com>

Additional information can be obtained from:

Official name: Centre hospitalier du Pays de Gier

National registration number: 26420396900037

Postal address: BP 168

Town: Saint-Chamond Cedex

Postal code: 42403

Country: France

Contact person: Secrétariat de la direction des services logistiques

For the attention of: Cellule des marchés publics

E-mail: dsl@chpg.org

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Klekoon

Postal address: BP 637

Town: Aulnay-sous-Bois

Postal code: 93611

Country: France

Contact person: Assistance technique

E-mail: support@klekoon.com

Telephone: +33 892222401

Internet address: <http://www.klekoon.com>

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Centre hospitalier du Pays de Gier

National registration number: 26420396900037

Postal address: 19 rue Laurent Charles

Town: Saint-Chamond

Postal code: 42400

Country: France

Contact person: Secrétariat de la direction des services logistiques

I.2. Type of the contracting authority

Other: établissement public hospitalier

I.3. Main activity

Health

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés recyclables

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 16: Sewage and refuse disposal services; sanitation and similar services

Main site or place of performance: centre Hospitalier du Pays de Gier (établissement multi-sites : 42400, 42800) 19 rue victor hugo, 42400 Saint-Chamond

NUTS code FR715 Loire

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with a single operator

Duration of the framework agreement

Duration in months: 48

Estimated total value of purchases for the entire duration of the framework agreement

Estimated value excluding VAT: 216 000 EUR

Frequency and value of the contracts to be awarded: au sens du droit national, ce marché est conclu en application de l'article 77 du Code des marchés publics relatif aux marchés à bons de commande sans minimum, ni maximum.

Les bons de commande seront notifiés par le pouvoir adjudicateur au fur et à mesure des besoins

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés recyclables

II.1.6. CPV code(s)

90511200 Household-refuse collection services, 90513000 Non-hazardous refuse and waste treatment and disposal services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for one or more lots

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

à titre indicatif et prévisionnelle les volumes collectés sont d'environ 1588 tonnes pour la durée maximum du marché, tous sites de collecte confondus (soit 397 tonnes par an)

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: conformément à l'article 35 II 6° du code des marchés publics, un marché négocié ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au Titulaire pourra être proposé en cours d'exécution des prestations. La durée pendant laquelle les nouveaux marchés peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du marché initial.

Le marché sera renouvelable par tacite reconduction 3 fois 12 mois au maximum à compter du 01 avril 2013 (la durée totale du marché ne pouvant excéder 4 ans). Le silence du pouvoir adjudicateur vaut reconduction tacite du marché pour l'année suivante, sauf décision contraire notifiée au titulaire trois mois avant l'échéance anniversaire du marché

Provisional timetable for recourse to these options:

in months: 12 (from the award of the contract)

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 3

In the case of renewable supplies or service contracts, estimated timeframe for subsequent contracts:

in months: 12 (from the award of the contract)

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Start 1.4.2013. Completion 31.3.2017

Information about lots

Lot No: 01

1) Short description

Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés (cartons) du CHPG avec maintenance associée du parc de GRV (grand récipient vrac) sur les sites de Rive de Gier (Hôpital Marrel, EHPAD de l'orée du Pilat)

2) CPV code(s)

90511200 Household-refuse collection services, 90513000 Non-hazardous refuse and waste treatment and disposal services

3) Quantity or scope

volume annuel prévisionnel à collecter : 150 tonnes soit environ 600 tonnes pour la durée totale et prévisionnelle du marché

4) Indication about different time frame or duration

Start 1.4.2013. Completion 31.3.2017

5) Additional information about lots

Le marché sera renouvelable par tacite reconduction 3 fois 12 mois au maximum à compter

du 01 avril 2013 (la durée totale du marché ne pouvant excéder 4 ans). Le silence du pouvoir adjudicateur vaut reconduction tacite du marché pour l'année suivante, sauf décision contraire notifiée au titulaire trois mois avant l'échéance anniversaire du marché. Les concurrents doivent présenter une offre entièrement conforme au dossier de consultation (solution de base). Mais ils peuvent également présenter, conformément à l'article 50 du Code des marchés publics, une offre comportant des variantes qui doivent respecter les exigences minimales détaillées suivantes : -Contenants standardisés permettant le dépôt de matériaux valorisables cartonnés, -Délai de livraison maximum, des conteneurs et accessoires associés, inférieur à celui proposé dans la solution de base, -Collecte et traitement du verre, -Collecte et traitement des matières plastiques et emballages ménagers recyclables (E.M.R.), -Collecte et traitement du papier. Chacune des variantes proposées doit faire l'objet d'un mémoire permettant d'en apprécier l'intérêt technique et économique par rapport aux critères de classement des offres. Le titulaire précise, dans son mémoire technique distinct de celui de l'offre de base, les caractéristiques de la variante. Le cas échéant, les dispositions de ces documents contractuels pourront être retenues. La méthodologie de dépouillement ainsi que les critères de jugement des offres variantes retenus restent identiques à ceux de la solution de base. Dans ce cas, un acte d'engagement avec un bordereau de prix par variante sera établi. L'absence de proposition de variante(s) n'est pas éliminatoire. Toutefois, les variantes devront être nécessairement accompagnées de la solution de base sous peine de rendre l'offre irrégulière.

Lot No: 02

1) Short description

Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés (cartons) du CHPG avec maintenance associée du parc de GRV (grand récipient vrac) sur les sites de St-Chamond (Hôpital de St-Chamond, site gériatrique Antoine Pinay/Les Charmilles)

2) CPV code(s)

90511200 Household-refuse collection services, 90513000 Non-hazardous refuse and waste treatment and disposal services

3) Quantity or scope

volume annuel prévisionnel à collecter : 247 tonnes soit environ 988 tonnes pour la durée totale et prévisionnelle du marché

4) Indication about different time frame or duration

Start 1.1.2013. Completion 31.3.2017

5) Additional information about lots

Le marché sera renouvelable par tacite reconduction 3 fois 12 mois au maximum à compter du 01 avril 2013 (la durée totale du marché ne pouvant excéder 4 ans). Le silence du pouvoir adjudicateur vaut reconduction tacite du marché pour l'année suivante, sauf décision contraire notifiée au titulaire trois mois avant l'échéance anniversaire du marché. Les concurrents doivent présenter une offre entièrement conforme au dossier de consultation (solution de base). Mais ils peuvent également présenter, conformément à l'article 50 du Code des marchés publics, une offre comportant des variantes qui doivent respecter les exigences minimales détaillées suivantes : -Contenants standardisés permettant le dépôt de matériaux valorisables cartonnés, -Délai de livraison maximum, des conteneurs et accessoires associés, inférieur à celui proposé dans la solution de base, -Collecte et traitement du verre, -Collecte et traitement des matières plastiques et emballages ménagers recyclables (E.M.R.), -Collecte et traitement du papier. Chacune des variantes proposées doit faire l'objet d'un mémoire permettant d'en apprécier l'intérêt technique et économique par rapport aux critères de

classement des offres. Le titulaire précise, dans son mémoire technique distinct de celui de l'offre de base, les caractéristiques de la variante. Le cas échéant, les dispositions de ces documents contractuels pourront être retenues. La méthodologie de dépouillement ainsi que les critères de jugement des offres variantes retenus restent identiques à ceux de la solution de base. Dans ce cas, un acte d'engagement avec un bordereau de prix par variante sera établi. L'absence de proposition de variante(s) n'est pas éliminatoire. Toutefois, les variantes devront être nécessairement accompagnées de la solution de base sous peine de rendre l'offre irrégulière.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

les conditions requises par l'article 87 du code des marchés publics n'étant pas réunies lors de l'émission des bons de commandes, il ne pourra être versée d'avance au titulaire

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

les prestations seront financées selon les modalités suivantes : sur ressources propres du C.H. P.G. (budget hospitalier).

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché, seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

groupement conjoint avec mandataire solidaire

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: le titulaire veille à ce que les prestations qu'il effectue respectent les prescriptions législatives et réglementaires en vigueur en matière d'environnement, de sécurité et de santé des personnes.

Il limite les impacts environnementaux en développant l'usage de véhicule propres et économes en énergie.

Le titulaire veillera également au respect des bonnes conditions de travail de son personnel et aux obligations de respect des amplitudes horaires

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article 43 et 44 du Code des marchés publics :

- copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;
- déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 et 44 du cmp ;
- renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 5212-1 à 4 du code du travail ;
- déclaration sur l'honneur pour justifier que le travail est effectué par des salariés employés

régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail
- le pouvoir de la personne habilitée à engager la société candidate.

Les candidats utiliseront nécessairement les formulaires Dc1 (lettre de candidature) et Dc2 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature. Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site http://www.finances.gouv.fr/themes/marches_publics/formulaires/index.htm

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: -Déclaration concernant le chiffre d'affaires global concernant les services objets du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

- Liste des principaux services effectués au cours des deux dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ;
- La description des moyens matériels et équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution de cette prestation ;
- Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement ;
- La description des moyens humains dont le candidat dispose pour l'exécution de cette prestation ;
- La description des mesures employées par le candidat pour mettre en place une démarche qualité au sein de son entreprise (certifications de service...ou document équivalent).

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3.

Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Coût des prestations. Weighting 80
2. Qualité technique au regard de l'organisation proposée (Cf R.C). Weighting 20

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

28.2.2013 - 11:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Persons authorised to be present at the opening of tenders: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

Estimated timing for further notices to be published: le marché sera renouvelable par tacite reconduction 3 fois 12 mois au maximum à compter du 01 avril 2013 (la durée totale du marché ne pouvant excéder 4 ans). Le silence du pouvoir adjudicateur vaut reconduction tacite du marché pour l'année suivante, sauf décision contraire notifiée au titulaire trois mois avant l'échéance anniversaire du marché

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3. Additional information

L'Attention des candidats, procédant au retrait du cahier des charges, est appelée sur le fait que toutes les informations complémentaires ou modifications intervenant sur le D.C.E qui pourraient éventuellement être diffusées au cours de cette consultation seront publiées sur la plateforme de dématérialisation du Centre Hospitalier du Pays de Gier : <https://www.klekoon.com>

En tout état de cause, pour bénéficier de toutes informations complémentaires diffusées au cours de cette consultation, les candidats devront s'identifier lorsqu'ils procèderont au téléchargement du D.C.E sur la plateforme de dématérialisation précitée.

Le pouvoir adjudicateur préconise la transmission des documents par voie papier mais accepte les plis adressés par voie électronique à l'adresse suivante : www.klekoon.com Le choix du mode de transmission est irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à tous les documents transmis au pouvoir adjudicateur.

Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants :

- portable document format (.pdf) ;
- applications bureautiques (.doc, .xls, .pwt) ;
- compressés (.zip) ;
- multimédias (.jpg) ;

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 18 janvier 2013.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif, palais des juridictions

Postal address: 184 rue duguesclin

Town: Lyon

Postal code: 69003

Country: France

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif, palais des juridictions

Postal address: 184 rue duguesclin

Town: Lyon

Postal code: 69003

Country: France

VI.5. Date of dispatch of this notice

18.1.2013